drone-spot

FICHE DE VOL

Générée le 25 novembre 2026

Valznerweiher Nürnberg

Eau · Allemagne

Coordonnées GPS	49.43811, 11.13318
Altitude	328 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès direct en voiture
Aérodrome le plus proche	Aéroport de Nuremberg 7,8 km, direction NO · spot 9 m plus haut
Référence du spot	302365

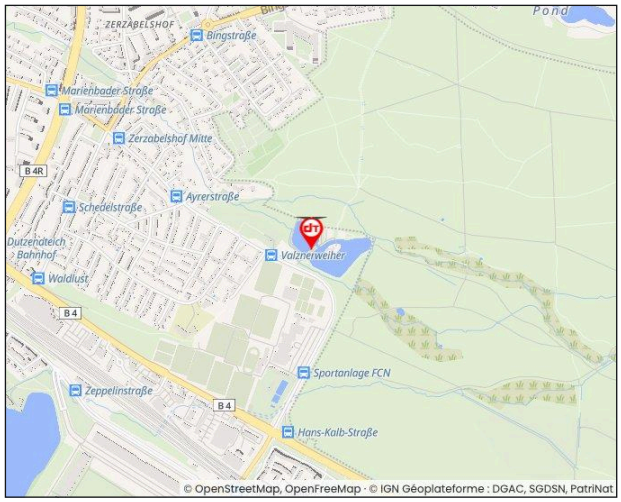

Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC+01:00)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mer. 25 nov.	07:05	07:42	16:23	16:59	8 h 41	07:42–08:34 · 15:30–16:23
Jeu. 26 nov.	07:07	07:43	16:23	16:59	8 h 39	07:43–08:36 · 15:29–16:23
Ven. 27 nov.	07:08	07:44	16:22	16:58	8 h 37	07:44–08:38 · 15:28–16:22

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Aéroport de Nuremberg	Grand aéroport	7,8 km, direction NO	319 m
Erlangen Ebrardstrasse Helipad	Hélistation	20 km, direction NO	291 m
Aérodrome de Fürth-Seckendorf	Aérodrome	20 km, direction O	322 m
Aéroport de Schwabach-Heidenberg	Aérodrome	21 km, direction SO	360 m

Description

Der Valznerweiher ist ein gut vier Hektar großer Weiher im Osten Nürnbergs am Rand des Lorenzer Reichswalds. Der Weiher wurde nach Herdegen Valzner benannt, einem aus Prag stammenden Bankier. Die Schreibweise des Namens änderte sich im Laufe der Zeit, um 1823 hieß er Vällzner Weyher, 1869 Falznerweiher. Valzner erwarb den Weiher für die Wasserzufuhr des Gleißhammers, seines Eisenhammers am heutigen Zeltnerweiher. Als Erbzinslehen gelangte der Valznerweiher in den Besitz der Patrizierfamilie Nützel. Zunächst gehörte der Weiher zum Zerzabelshofer Forst und kam mit den Gemeindeedikten zur Gemeinde Mögeldorf. Am 1. November 1923 wurde der Weiher zusammen mit Zerzabelshof nach Nürnberg eingemeindet. Heute grenzt an seinem südöstlichen Rand der Forsthof an, am nordöstlichen Rand der Zerzabelshofer Forst. Auf der Insel im Valznerweiher befand sich früher ein Vogelherd. Ab dem 19. Jahrhundert …

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=302365

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Règles essentielles de la catégorie ouverte

Ce pays applique les règles européennes des drones (catégorie ouverte) ; il peut y ajouter ses propres zones et conditions.

- Hauteur maximale : 120 m au-dessus du sol, moins là où une restriction l'impose.
- Gardez toujours le drone à vue ; en vol en immersion, un observateur le garde à vue à vos côtés.
- Ne survolez jamais un rassemblement de personnes et respectez les distances de votre sous-catégorie (A1, A2 ou A3).
- Respectez les zones géographiques UAS : abords des aérodromes, zones interdites ou réglementées, espaces protégés, sites sensibles.
- Enregistrez-vous comme exploitant si le drone pèse 250 g ou plus ou porte une caméra (sauf jouet), et affichez le numéro sur le drone.
- Formation : attestation en ligne A1/A3 à partir de 250 g ou pour un drone de classe C1 ; certificat A2 pour voler plus près des personnes avec un drone de classe C2.
- Cédez toujours le passage aux aéronefs habités et posez-vous si l'un d'eux approche.
- Respectez la vie privée : pas d'images permettant d'identifier des personnes sans leur accord ; la prise de vue aérienne est interdite dans certaines zones.
- Vérifiez votre assurance responsabilité civile.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=49.43811&lon=11.13318
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.